

## **DEC121489DRH**

désignant les représentants de l'administration de la commission nationale de mobilité du CNRS

### **Le Président,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 17 ;

**Vu** le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

**Vu** l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

**Vu** la décision n° 060071DRH du 6 décembre 2006 fixant la composition et les attributions de la commission nationale de mobilité du CNRS modifiée par la décision n° 121282DRH du 23 avril 2012,

## **DECIDE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés pour représenter l'administration à la commission nationale de mobilité du CNRS :

1) En tant que représentants titulaires :

- Christophe COUDROY, directeur des ressources humaines,
- Florence BOUYER, responsable du service observatoire des métiers et de l'emploi scientifique,
- Liliane FLABBÉE, directrice de la direction déléguée aux cadres supérieurs,
- Olivier GRENET, administrateur de l'UPR 2355 Institut des sciences du végétal à Gif-sur-Yvette,
- Carole LE CONTEL, directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences humaines et sociales,
- Guy MATZEN, directeur de recherche au laboratoire Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation - UPR3079, à Orléans.

2) En tant que représentants suppléants :

- Catherine CRIBIU, adjointe du responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Sud,
- Christiane ENAMÉ, responsable du service formation et itinéraires professionnels,
- Jean-Yves MARZIN, directeur de recherche au Laboratoire de Photonique et de Nanostructures – UPR20, à Marcoussis,
- Emmanuel METERREAU, responsable du service des ressources humaines de la délégation Normandie,
- Emmanuel RIDENT, directeur adjoint des ressources humaines,
- Catherine TRÉMOULET, responsable du service des ressources humaines de la délégation Aquitaine Limousin.

## **Article 2**

La présente décision abroge la décision n° 100053DRH du 15 septembre 2010 et sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 mai 2012

Alain FUCHS